

Sel d'Epsom

Ce sel, riche en magnésium, se produisait dans la ville éponyme en Angleterre . L'entrée en France en était défendue comme commerce d'Angleterre (arrêt du 6 septembre 1701). Les droguistes firent néanmoins valoir que ce sel servait à la composition de divers remèdes et obtinrent son importation. Les droits d'entrée furent fixés à 30 livres du cent pesant, comme le sel gemme. Les bureaux de Saint-Valéry sur Somme, Rouen et Ingrandes furent désignés pour l'enregistrement à l'exclusion de tout autre (arrêt du 30 mars 1719). A Rosières , en Lorraine, on fabriquait à partir des résidus un sel semblable à celui d'Epsom.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

Bibliographie scientifique:

Citer cette notice:

, *Sel d Epsom* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/253>